



Rapport annuel de gestion

2005-2006



COLLÈGE DES
ADMINISTRATEURS
DE SOCIÉTÉS



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences
de l'administration

Rapport annuel de gestion

2005-2006

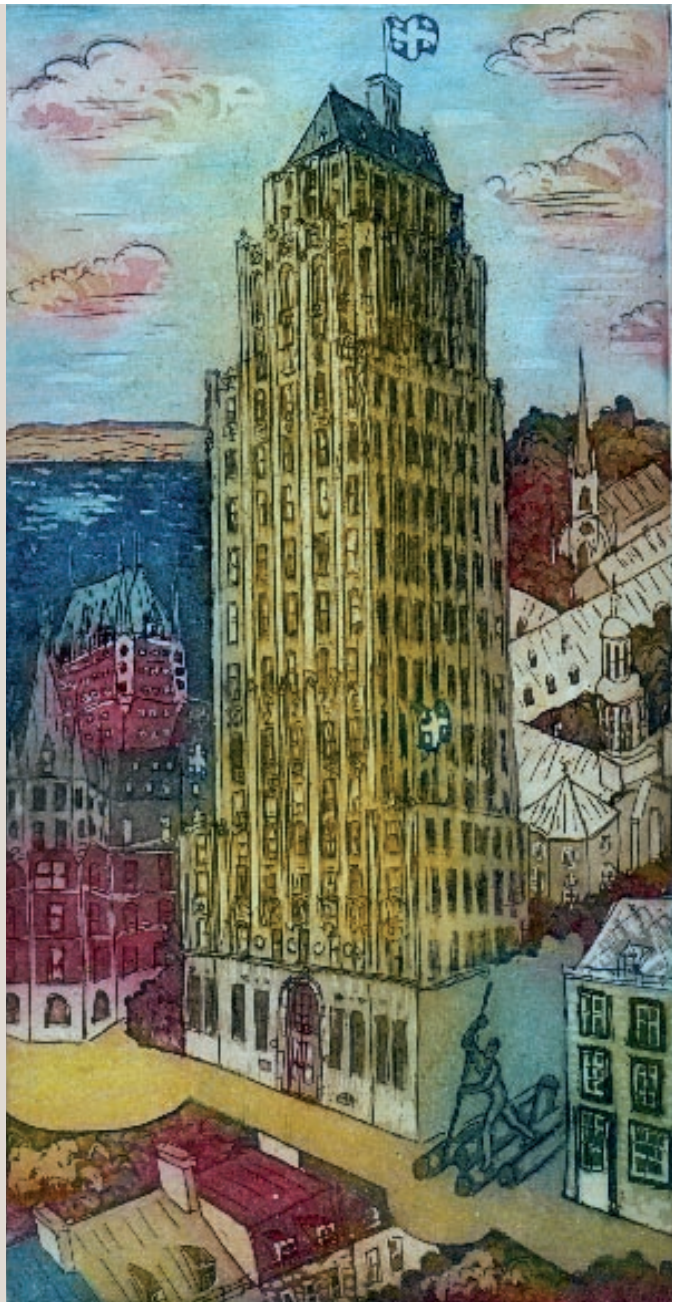


Illustration :
Sérigraphie de l'artiste Claude Montoya
Édfice Price, août 2006

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Le conseil d'administration	4
Vers une mission ouverte sur l'évolution de la gouvernance	5
Rétrospective 2005-2006	6
Rétrospective sur la formation offerte	10
La première cohorte de finissants et finissantes à la certification universitaire en gouvernance de sociétés	12
L'expérience et le savoir au profit de la bonne gouvernance	14
Le premier anniversaire du Collège des administrateurs de sociétés	16
Une marque de reconnaissance pour leur appui indispensable	17



MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec satisfaction et fierté que j'écris ces lignes en mon nom personnel et au nom des membres du conseil d'administration du Collège des administrateurs de sociétés.

C'est en juillet 2004 que j'abordais le projet de création du premier collège francophone multiclientèle pour les administrateurs de sociétés. L'initiative de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est rapidement concrétisée grâce au concours de M. Bernard Garnier, doyen de la Faculté des sciences de l'administration (FSA) de l'Université Laval en 2004 et de l'accueil chaleureux du nouveau doyen, M. Robert W. Mantha. L'appui de la direction de la FSA et l'enthousiasme des deux doyens ont largement contribué à accélérer les travaux de création et de lancement du Collège. Par la suite, M. André Dicaire, secrétaire général et greffier au ministère du Conseil exécutif, et M. Jean St-Gelais, président directeur général de l'Autorité des marchés financiers, se sont joints avec empressement à titre de partenaires fondateurs.

Pourquoi un Collège en gouvernance pour les administrateurs de tous types de sociétés? Au Québec, depuis quelques décennies, on a œuvré à la formation des gestionnaires des sociétés publiques, privées et d'État, des caisses de retraite, etc. Mais ce n'est que tout récemment que le besoin de formation en gouvernance des administrateurs, donc des membres des conseils d'administration, s'est révélé au grand jour en raison de l'importance accordée à la bonne gouvernance de l'entreprise, une conséquence directe des récents scandales financiers.

Cette nouvelle situation a obligé une réflexion sur plusieurs facettes de la gouvernance, notamment, sur la responsabilité du conseil d'administration et sur son rôle dans la conduite des affaires de la société ou de l'entreprise. Le conseil d'administration et ses membres sont en fait les maîtres à bord dans la société et sont responsables notamment de la mission, de la vision, du plan stratégique qui se concrétise en un plan d'action, de l'embauche du directeur général et de son évaluation, entre autres choses.

Nous venons de compléter la première année d'existence du CAS. Année chargée et fructueuse, qui a mené le Collège à s'associer à de prestigieux partenaires des secteurs public et privé et à mettre sur pied des associations visant la reconnaissance de la formation du CAS par des ordres professionnels. Notre mission, soit celle de former des administrateurs intégrant les valeurs d'intégrité et d'honnêteté dans un contexte de gouvernance, a elle aussi été lancée avec détermination. Nous avons procédé, le 19 octobre 2006, à la remise de la certification universitaire en gouvernance de sociétés aux 25 premiers finissants du programme.

Dans sa première année d'existence, le CAS a déjà innové dans son offre de formation. Nous avons ajouté un nouveau module de formation sur la gouvernance des caisses de retraite et nous planifions lancer à l'hiver 2007 un autre module portant notamment sur la gouvernance d'entreprises en situation de relèvement.

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je remercie l'ensemble des artisans de ce succès : l'équipe de direction du CAS, les collaborateurs universitaires, les intervenants, le personnel administratif et tous les partenaires fondateurs et associés qui ont si généreusement soutenu le Collège depuis ses débuts. Ce succès incontesté est le résultat d'un travail d'équipe sans équivoque et du soutien quotidien du doyen de la FSA, M. Robert W. Mantha et de son équipe de direction.

Merci à tous!

Yvan Richard
Président du conseil et chef de la direction

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc Lacroix
Secrétaire général associé
Secrétariat aux emplois supérieurs
Ministère du Conseil exécutif du Québec



André Gascon
Vice-doyen à la formation
et aux affaires étudiantes
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval



Marthe Lefebvre
Adjointe au doyen –
Développement et communications
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval



Yvan Richard
Président du conseil et chef de la direction
du Collège des administrateurs de sociétés
Conseiller au président et directeur général
du siège social de la Caisse de dépôt et
placement du Québec



Robert W. Mantha
Doyen
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval



Pierre Prémont
Président - directeur général
Régie des rentes du Québec



Anne-Marie Poitras
Surintendante de l'assistance à la
clientèle et à l'indemnisation
Autorité des marchés financiers

LE COMITÉ DE DIRECTION



Yvan Richard
Président du conseil
et chef de la direction



Jacques Grisé
Directeur des programmes



Bruno Déry
Directeur du
développement



Julien Lemieux
Directeur adjoint
des programmes

VERS UNE MISSION OUVERTE SUR L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Une organisation naissante peut sceller sa vision pour la vie ou elle peut l'ajuster à l'évolution de son environnement et aux besoins concrets de sa clientèle et de sa communauté tout au long de son existence. La vision du Collège des administrateurs de sociétés (CAS) est de demeurer une organisation qui intègre toutes idées innovatrices, toutes ressources utiles et tous partenariats enrichissants.

Orienté par cette vision, le CAS est attentif à l'évolution des besoins visant la bonne gouvernance et qui pourraient émerger tant sur le territoire du Québec que là où les entreprises québécoises peuvent exercer leurs activités. Pour ce, il recherche les meilleures ressources pour atteindre ces objectifs dans des conditions gagnantes.

LE SECRÉTARIAT



Julie Lachance



Isabelle Leclerc



Conférence de lancement du Collège en présence de messieurs Michel Pigeon, recteur de l'Université Laval, Henri-Paul Rousseau, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec et Jean-St-Gelais, président directeur général de l'Autorité des marchés financiers.

RÉTROSPECTIVE 2005-2006

Une première année d'existence marquée par le développement et la réussite

En plein cœur du Vieux-Québec était lancé, le 17 mars 2005, le Collège des administrateurs de sociétés (CAS). Trois partenaires fondateurs, la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et l'Autorité des marchés financiers, présentent alors en conférence de presse, la mission du Collège, sa vision et son plan stratégique.

Dès la mise en œuvre du projet de création d'un collège, les partenaires fondateurs avaient précisé les objectifs à poursuivre : être le meilleur collège de formation d'administrateurs de sociétés qui se différencie de la concurrence par une offre de formation qui s'adresse à tous les administrateurs de tous types de sociétés ou organisations dirigées par un conseil d'administration ou son équivalent, par exemple un comité de retraite. Déjà, à ce moment, ils avaient identifié très clairement les principales cibles de formation : les sociétés publiques, privées et d'État, les coopératives, les caisses de retraite, les institutions hospitalières et scolaires et les organismes à but non lucratif (OBNL).

Animés par cette mission de mettre en place un programme de formation pour les administrateurs de sociétés, les partenaires fondateurs ont entrepris son développement dès novembre 2004.

Nous vous présentons ici une revue de faits saillants de la première année d'existence du Collège des administrateurs de sociétés.



Engagement dynamique des premiers partenaires du Collège

Sous l'initiative de la Caisse de dépôt et placement du Québec, représentée par le président et chef de la direction, M. Henri-Paul Rousseau, et de la Faculté des sciences de l'administration, représentée par le doyen, M. Robert W. Mantha, trois partenaires se sont rapidement associés à la mise en place du CAS : l'Autorité des marchés financiers du Québec, le ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec et la Régie des rentes du Québec.

Autorité des marchés financiers du Québec (AMF)

La mission de l'AMF étant de protéger les investisseurs et de promouvoir la bonne gouvernance, il était tout naturel pour cet organisme de se joindre au Collège comme partenaire d'orientation et comme partenaire financier. Le président directeur général de l'AMF, M. Jean St-Gelais, acceptait en avril 2005 de joindre les rangs des partenaires fondateurs.

Ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec (MCE)

L'engagement du ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec pour la bonne gouvernance de l'ensemble des sociétés d'État et ses 1 600 administrateurs, l'a amené à se joindre au CAS à titre de partenaire fondateur. La démarche poursuivie par le secrétaire général et greffier du ministère, M. André Dicaire, s'est conclue rapidement par l'adhésion comme partenaire fondateur du Collège.

Le Collège tient à remercier et à souligner l'appui indispensable de M. Dicaire dans la mise en place du CAS. Il a quitté ses fonctions en août 2006 et a été remplacé par le nouveau secrétaire général et greffier, M. Gérard Bibeau.

Régie des rentes du Québec (RRQ)

Le Collège, planifiant déjà une formation en gouvernance pour les administrateurs de régimes de retraite et les membres de comités des caisses de retraite, il allait de soi que la Régie des rentes du Québec joigne les rangs des partenaires du CAS. La Régie des rentes du Québec a une responsabilité vis-à-vis tous les régimes complémentaires et une préoccupation de formation de même qu'une expertise de contenu. Le président directeur général, M. Pierre Prémont, a accepté de représenter la RRQ et de siéger au sein du conseil d'administration du CAS.

Concept et modèle original

Les premiers travaux de réflexion des partenaires fondateurs ont permis de définir les caractéristiques et les traits initiaux d'un modèle original de formation pour ce nouveau Collège.

- Le programme de formation en gouvernance de sociétés sera enseigné par les meilleurs formateurs, intervenants et professeurs du Québec, du Canada et d'ailleurs.
- La formation sera dispensée par des équipes d'universitaires et de praticiens qui mettront en valeur une pédagogie participative et dynamique centrée sur un mode d'apprentissage favorisant les échanges entre les formateurs, les intervenants et les participants.
- Il sera ouvert, donc inclusif de toutes idées qui pourraient contribuer à son enrichissement et son amélioration.
- Il sera perfectible grâce à l'apport de tous ses formateurs et intervenants, à la critique et à l'évaluation de tous ses participants.
- Il visera à atteindre tous les administrateurs et autres dirigeants intéressés à profiter du programme de formation en gouvernance de sociétés.
- Il mettra en place une formule de formation sur trois jours en résidence au siège social de la Caisse de dépôt et placement du Québec à Québec et sera ouvert sur d'autres modèles ou formules de formation.
- Le Collège sera francophone mais ouvert à des experts de toutes origines puisque la Caisse de dépôt et placement du Québec met à la disposition du Collège des locaux munis d'un système de traduction simultanée.
- Il remettra une certification universitaire aux participants qui assisteront aux cinq modules et qui réussiront l'examen final.
- Le Collège obtiendra aussi une reconnaissance professionnelle pour tous ses diplômés.



Création du Fonds d'enseignement et de développement en gouvernance de sociétés

Avec la collaboration de la Fondation de l'Université Laval, la Faculté des sciences de l'administration (FSA) a procédé rapidement à la création du Fonds d'enseignement et de développement en gouvernance de sociétés pour y déposer la contribution financière des partenaires, et elle a amorcé la structuration du Collège.

Mise sur pied du premier conseil d'administration

Afin de mettre en place des règles de bonne gouvernance, la direction de la FSA a confié à un conseil d'administration et à un comité directeur du Fonds d'enseignement et de développement en gouvernance de sociétés, le mandat de voir au développement du programme, à la gestion, à la promotion et à la mise en œuvre des activités de formation du Collège. Le CAS est rattaché à la direction de la FSA qui en assume l'entière responsabilité académique.

Il fut convenu que le conseil d'administration serait formé du doyen et de deux autres représentants de la FSA en plus des trois représentants des autres partenaires fondateurs, soit la Caisse de dépôt et placement du Québec, le ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec et l'Autorité des marchés financiers. On convint d'y ajouter un représentant de la Régie des rentes du Québec, puisque celle-ci est l'autorité réglementaire au Québec de tous les régimes complémentaires de retraite et que son représentant pourrait exprimer clairement les besoins des administrateurs de tous ces régimes. C'est le président du conseil d'administration, élu le 21 mars 2005, qui assume en même temps la fonction de chef de la direction et président du comité de direction. Ce comité est composé du chef de la direction, du directeur de programme, du directeur adjoint de programme et un peu plus tard, en mai 2006, du directeur du développement.

Le conseil d'administration tient à souligner le travail de M. Jacques Vézina, directeur exécutif du Collège, qui a fait preuve d'engagement et de détermination dans la gestion et la coordination des activités du CAS durant sa première année d'existence.

Développement des modules de formation

Après le lancement du Collège en mars 2005, la première équipe de direction, composée de M. Yvon Gasse, Jacques Vézina et Julien Lemieux, s'attaque à la conception du programme et des modules de formation qui seront offerts. Le Collège consulte alors les principales organisations déjà actives dans ce domaine sur le territoire canadien (notamment le programme du Directors College de l'Université McMaster) et développe une approche originale et fortement inspirée des besoins des clientèles visées. En tout, cinq modules de formation seront développés dans le cadre de la certification universitaire en gouvernance de sociétés. D'une durée de trois jours chacun, ces modules de formation seront offerts en résidence à l'édifice Price, à Québec.

L'équipe se penchera aussi sur le choix des premiers professeurs et intervenants et sur le recrutement des premiers participants. La tenue du premier module est alors prévue les 2, 3 et 4 juin 2005. La conférence de presse et la première campagne de placement média ont permis de recruter le nombre maximal de participants, soit 30 personnes.

Recrutement des meilleurs professeurs et intervenants

Dès sa création, le Collège a convenu de valoriser la composition d'équipes mixtes de formation: des équipes regroupant des professeurs d'université et des praticiens fortement intégrés et reconnus dans le monde des affaires. Cette stratégie vise

à maximiser et à valoriser le transfert de connaissances et d'expériences aux participants.

Le choix des professeurs universitaires s'est fait principalement sous l'angle de la compétence et de la complémentarité des expertises d'enseignement plutôt que sur leur université d'appartenance. Cet objectif fut atteint avec l'offre du premier module de formation grâce à la participation d'une équipe de professeurs de l'Université Laval, des Hautes Études commerciales (HÉC), de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP), de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« Cette stratégie vise à maximiser et à valoriser le transfert de connaissances et d'expériences aux participants. »

Le Collège a réussi à attirer un grand nombre d'intervenants provenant des plus grandes firmes d'avocats et de comptables et d'autres cabinets de professionnels du Québec en plus d'administrateurs chevronnés et de renom, tels que Henri-Paul Rousseau, Robert Després, Yvon Charest, Claude Béland, Charles Charmard, Jean-Yves Leblanc, Guylaine Saucier, Jean St-Gelais, John LeBoutillier, André Perrault, Réal Brunet, Roger Desrosiers, Renaud Lachance, Guy Barthell, André Dicaire, Pierre Prémont, Renaud Lachance, Yvan Allaire, Roger Desrosiers, Laurent Lapierre et bien d'autres.

Développement d'un environnement de partage de savoir

Centré sur les besoins et le profil de sa clientèle, l'équipe de direction du Collège favorise alors une approche pédagogique préconisant les échanges dynamiques, le travail d'équipe et l'expérimentation des participants. Il propose dans son modèle d'enseignement des activités d'apprentissage encourageant l'interaction entre les participants, les intervenants et les professionnels de renom.

« l'équipe de direction du Collège favorise alors une approche pédagogique préconisant les échanges dynamiques, le travail d'équipe et l'expérimentation des participants. »

Vers une certification universitaire

Dès sa création, le CAS reconnaît la nécessité et la pertinence d'offrir une certification universitaire en gouvernance de sociétés pour les participants qui suivront les cinq modules et qui réussiront l'examen final.

Fait à remarquer, des 25 premiers finissants du Collège, tous se sont prévalus du droit à l'examen et ont tous réussi avec une note excédant 70 %, la note de passage. Cet examen de 100 questions fermées à choix multiple avait comme objectif

pédagogique de réviser et d'intégrer l'ensemble de la matière des modules du programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés.

Reconnaissance professionnelle

À la suite des démarches entreprises par la direction du CAS, l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ) et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (ADMA) ont décidé de reconnaître le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés dans le cadre de leur politique à l'égard de l'obligation de la formation continue de leurs membres.

Appui des partenaires associés

Dix partenaires associés ont été rencontrés parmi les plus grandes firmes de professionnels au Québec, de même que le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, puisque le Collège vise aussi à rejoindre les conseils d'administration des institutions scolaires. Tous ces partenaires associés ont contribué financièrement à la vie du Collège en plus d'une contribution professionnelle très importante. Des ententes de partenariat ont été signées pour trois ans et expireront en 2007 pour la plupart d'entre elles.

Des participants en provenance de plusieurs secteurs

Un regard sur la première année d'existence du Collège permet de voir que le CAS a accueilli des administrateurs des sociétés publiques, privées, d'État, d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de régimes et caisses de retraite. Cette multiplicité de clientèle représente pour le Collège un caractère distinctif et une composante très riche de son approche de formation. La diversité fournit des occasions uniques de discussions, d'échanges et d'enrichissement de la formation dispensée par l'équipe des intervenants.

Vers des formations spécialisées

Dès l'annonce du lancement du Collège et la mise en route du programme de cinq modules de formation, des démarches étaient entreprises pour connaître les besoins des administrateurs des caisses de retraite et aussi des administrateurs de coopératives. Bien vite on privilégie comme développement urgent, la conception d'une formation spécifique pour les administrateurs de caisses de retraite pour différentes raisons: les problèmes vécus par celles-ci, l'importance des sommes gérées, l'expertise de la caisse et les responsabilités de la Régie des rentes du Québec en plus des demandes pressantes des membres de comités de retraite et des cas de poursuite devant les tribunaux comme Mines Jeffrey, la caisse de retraite des professeurs de l'Université de Montréal, etc.

Le Collège a également mis sur pied un comité de conception sur la gouvernance des entreprises en situation de relèvement. Cette démarche se concrétisera au cours des prochains mois par de nouveaux partenariats et par une nouvelle offre de formation du Collège.

Mission accomplie

RÉTROSPECTIVE SUR LA FORMATION OFFERTE

Malgré les multiples imprévus, la majorité des défis reliés aux activités de formation ont été relevés avec succès grâce aux efforts mis de l'avant par l'équipe du Collège.

Cette équipe était composée initialement de M. Yvon Gasse, à la direction pédagogique, Julien Lemieux, adjoint à la direction pédagogique et responsable du développement des modules de formation, et Jacques Vézina, à l'organisation et à la gestion des activités du Collège. Il faut souligner le travail colossal et l'ingéniosité déployée par cette équipe pour démarrer d'une main de maître le programme de formation en gouvernance de sociétés. L'arrivée de M. Jacques Grisé à titre de directeur des programmes à temps plein, en janvier 2006, a grandement contribué à assurer le succès de cette première année de formation.

Les premiers modules du programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés ont été offerts en juin 2005 en collaboration avec les quatre grands partenaires fondateurs du Collège des administrateurs de sociétés.

Le **programme de formation en gouvernance de sociétés** (cinq modules de trois jours) s'adresse à tous les membres de conseils d'administration de sociétés. Un nouveau **module sur la gouvernance des caisses de retraite** (trois jours) vise principalement les membres de conseils d'administration de caisses de retraite et les membres de comités de retraite. Actuellement, les 125 hauts dirigeants québécois inscrits dans les programmes de formation du Collège proviennent essentiellement d'un mélange d'entreprises privées, de PME en croissance, de sociétés publiques, de sociétés d'État et de représentants de la haute fonction publique québécoise.

Le programme de formation en gouvernance de sociétés accueille des cohortes d'environ 25 participants qui doivent suivre et réussir cinq modules de formation intensive, lesquels s'échelonnent sur une durée de trois jours chacun, généralement les jeudi, vendredi et samedi. La formation se tient en résidence dans des locaux spécialement aménagés et répartis sur deux étages de l'édifice Price, dans le Vieux-Québec.

Les quatre premiers modules du programme portent sur :

- 1- **les rôles et les responsabilités des administrateurs;**
- 2- **la gestion stratégique et la gestion des risques;**
- 3- **les aspects financiers, la vérification et le contrôle;**
- 4- **les ressources humaines, le leadership et la communication.**

Le cinquième module consiste en **la simulation de C.A. et de comités de C.A.**. Les participants ont l'occasion d'intégrer les connaissances acquises au cours des quatre premiers modules, et d'observer et expérimenter les comportements individuels et de groupes lors de plusieurs sessions de mise en situation. La direction pédagogique du CAS a fait appel à une dizaine d'intervenants expérimentés du milieu des affaires pour jouer les différents rôles dans la simulation.

La formation au CAS est assurée par des intervenants et des experts reconnus dans leur milieu et issus de différents horizons. En plus des professeurs de l'Université Laval et de ceux d'autres universités, de nombreux partenaires, associés et collaborateurs fournissent des ressources précieuses au Collège. Des ententes de partenariat avec de nombreuses organisations permettent aussi de rehausser la crédibilité du CAS.

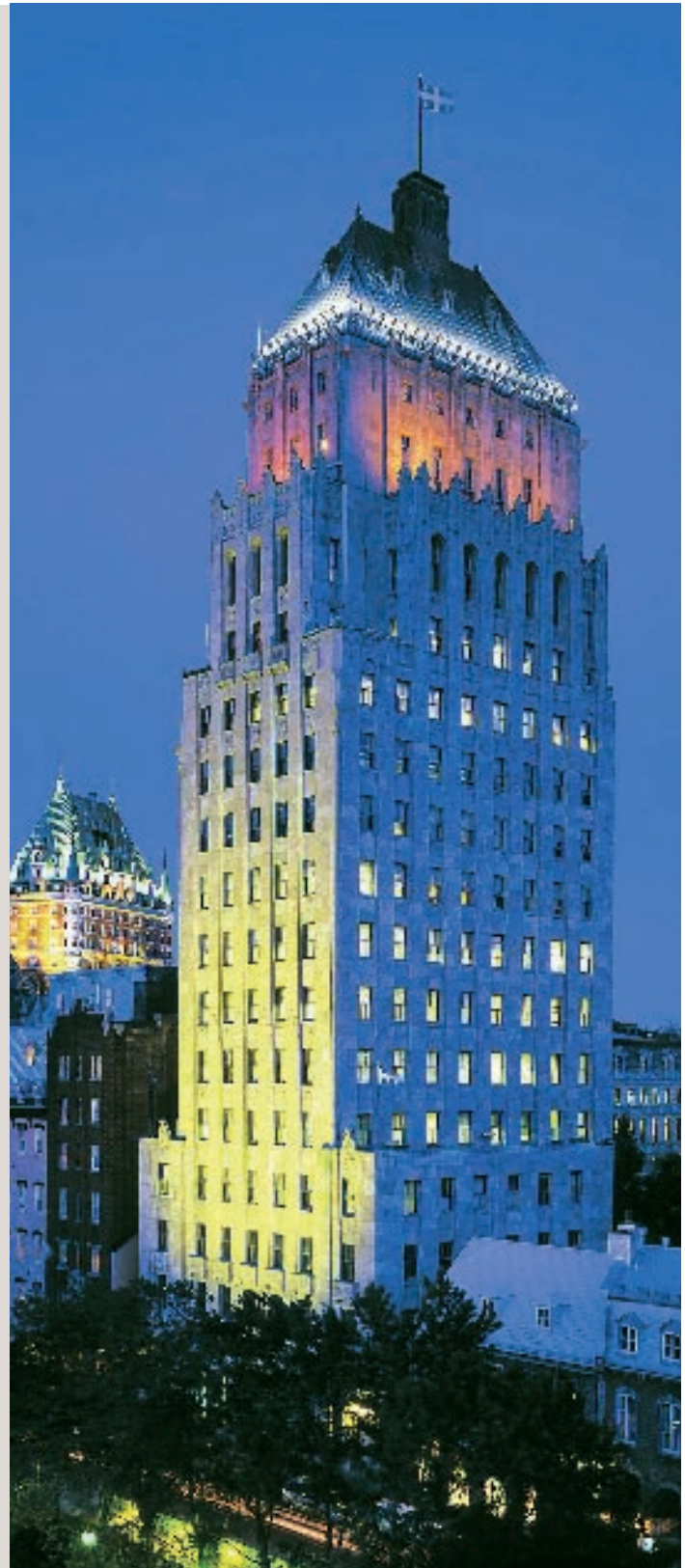
L'ensemble de la formation universitaire dispensée par le CAS est sanctionnée par un examen universitaire. À ce jour, 25 participants et participantes ont complété et réussi le programme. Ils ont reçu leur certification universitaire en gouvernance de sociétés lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 19 octobre dernier à l'Université Laval.

Enfin, le calendrier du **programme de formation en gouvernance de sociétés** prévoit l'offre de formation à **dix nouvelles cohortes** au cours des deux prochaines années.

« les 125 hauts dirigeants québécois inscrits dans les programmes de formation du Collège proviennent essentiellement d'un mélange d'entreprises privées, de PME en croissance, de sociétés publiques, de sociétés d'État et de représentants de la haute fonction publique québécoise. »

Les points saillants des réalisations de la première année en matière de formation :

- Le CAS a conçu et développé six modules de formation d'une durée de trois jours.
- Seize modules ont été offerts, dont le premier module du programme en gouvernance de sociétés qui a été donné à cinq reprises.
- La simulation d'un conseil d'administration et de ses comités offerte par le CAS a remporté un vif succès.
- Le premier d'une série de modules sur la gouvernance des caisses de retraite a été offert avec grand succès.
- De l'avis des participants, la logistique des sessions a toujours été assumée avec professionnalisme et dévouement par l'équipe du CAS.
- La direction pédagogique du CAS a assumé la conception et la révision systématique des plans de cours sur une base continue.
- Le CAS a procédé à l'embauche des formateurs (universitaires, praticiens, consultants) et des ressources d'encadrement des modules en accordant une attention à l'excellence de la qualité pédagogique des personnes recrutées.
- Les modules ont été livrés dans les meilleures conditions possibles et la direction a effectué environ 300 évaluations d'intervenants, dont la plupart se sont révélées excellentes.
- Les finissants ont été évalués selon un processus d'évaluation des apprentissages rigoureux comportant un examen de trois heures et ces derniers ont tous réussi l'examen.
- Le site Web du Collège a été révisé afin de bien présenter les modules offerts.
- Le CAS entretient des liens étroits avec les participants actuels et les futurs diplômés.



La formation du Collège des administrateurs de sociétés se tient en résidence dans les locaux de l'Édifice Price dans le Vieux-Québec

Félicitations !

PROMOTION 2006

La première cohorte de finissants et finissantes
à la certification universitaire en gouvernance
de sociétés

Prénom	Nom	Nom de la société ou de l'organisation
Mario	Beaulieu	G. Société Conseil
Luc	Blais	Pharmacien
Andrée	Blanchet	Services Québec
Serge	Bouchard	@ffaires inc.
Nicole	Côté	Psycho-Logic inc.
Marcel	Côté	Collège Laflèche
Suzanne	Delisle	Sovar s.e.c.
Jacques	Desbiens	L'Union Vie Groupe financier
Gervais	Grenier	Mallette, sencrl
Gaston	Lafleur	Conseil québécois du commerce de détail
Sylvie	Lalande	Administratrice de sociétés
Michel	Lamontagne	MLL Société conseil
Jean	Landry	Administrateur de sociétés
John	LeBoutillier	Industrielle Alliance
Renald	Mercier	Université de Sherbrooke
Pierre	Nelis	Administrateur de sociétés
Michel	Noël de Tilly	Avocat et administrateur de sociétés
Gaston	Pellan	GESP inc.
Yves C.	Renaud	Gestion CY Renaud inc.
Louise	Sanscartier	Interis Conseils inc.
Pierre	Séguin	Gestionnaire
Marie Carole	Tétreault	Fasken Martineau DuMoulin
Claude R.	Tremblay	Tremblay stratégies
Joanne	Vézina	Services Conseils Professo inc.
Louise	Viau	Services Financiers Kingsbury-Viau inc.

Des témoignages éloquentes de nos finissants et finissantes

« Après de nombreuses années d'expérience pratique sur le terrain, la formation du Collège offre un ressourcement de premier ordre et une mise à jour extrêmement pertinente pour ceux et celles qui désirent jouer un rôle de premier plan en gouvernance d'entreprise. »

Jean Landry
Administrateur de sociétés

« Le programme du Collège des administrateurs de sociétés m'a permis de mettre à jour mes connaissances dans des domaines aussi variés que la réglementation, l'information financière, la gestion des risques et les compétences humaines. Le module final de simulation d'un conseil et de comités m'a permis d'intégrer de façon pratique ces notions, en compagnie de collègues de secteurs d'expérience divers. En somme, un programme stimulant et enrichissant ! »

Joanne Vézina
Services Conseils Professo inc.

« Ce programme de formation en gouvernance nous fait prendre conscience qu'être administrateur en 2006, c'est une PROFESSION. »

Mario Beaulieu
G. Société Conseil

« La qualité du programme du Collège des administrateurs de sociétés, son équipe de formateurs et l'expérience des participants m'ont permis de cristalliser les connaissances acquises à travers les années. C'est sans aucune hésitation que je recommande ce programme de formation à quiconque s'intéresse à la saine gouvernance et à l'amélioration de la performance des sociétés. »

Louise Viau
Services Financiers Kingsbury-Viau Inc.

« J'ai beaucoup apprécié cette formation non seulement pour sa matière académique incontournable, mais aussi pour la grande qualité des intervenants œuvrant dans le milieu et surtout pour la qualité des échanges avec les participants lors des sessions. Cette formation est un excellent investissement. »

Sylvie Lalande
Administratrice de sociétés

« Les cinq modules du Collège des administrateurs de sociétés ont été exigeants mais surtout captivants. Pour certains participants, c'était l'occasion d'approfondir leurs connaissances, pour d'autres, l'opportunité de revoir ce qu'on a peut-être oublié et d'échanger avec d'autres participants de milieux très variés et avec des formateurs de premier ordre. »

John LeBoutillier
Président du conseil, Industrielle Alliance
et administrateur de sociétés

« C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi le programme de formation sur la gouvernance du Collège des administrateurs de sociétés (CAS). En tant que membre de conseils d'administration de trois sociétés d'État au cours des dernières années, j'ai trouvé cette formation tout à fait pertinente par rapport à nos responsabilités de membre de conseil ou de comité de conseil. J'ai particulièrement apprécié la très grande qualité des différents intervenants, qu'ils soient universitaires ou praticiens. Leurs présentations étaient de haut niveau et à la fine pointe de la bonne gouvernance. On a également pu compter sur un contenu pédagogique très bien développé et une logistique sans faille. »

Michel Noël de Tilly
Avocat et administrateur de sociétés

Merci à l'équipe d'intervenants

L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR AU PROFIT DE LA BONNE GOUVERNANCE

Autorité des marchés financiers
Martin Sansregret

**Caisse de dépôt et placement
du Québec**
Ginette Depelteau
Richard Guay
Yvan Richard
Henri-Paul Rousseau

**Centrale des syndicats
démocratiques**
François Vaudreuil

Consultations Camille Léger
Camille Léger

Davies, Ward, Phillips & Vineberg
Maryse Bertrand
Sylvain Cossette
Louis-Martin O'Neill

Décimal technologies inc.
Alphonse Galluccio

Deloitte Inc
Guy Barthell

Desjardins Sécurité Financière
Michel Desmarais

DiagnoCure inc.
Pierre Désy

Eckler associés ltée
Gilles Bouchard

Ernst & Young
Patrick Bossé
Réal Brunet
Francis Guimond
Martine Quintale

Fasken Martineau DuMoulin
Gilles Leclerc
Robert Paré

Fédération des caisses du Québec
Pauline D'Ambroise

Fonds de solidarité FTQ
Gaétan Langlois

Governance Value Added inc.
Yvan Allaire

**HKDP Communications
et affaires publiques**
Marie Morneau

Industrielle Alliance
Yvon Charest
John LeBoutillier

Jean-André Élie, consultant
Jean-André Élie

Jean-Luk Pellerin Consultation
Jean-Luk Pellerin

Leclerc Juricomptables
Guylaine Leclerc
André Lepage
Richard Farand

Lemieux Nolet
Éric Lavoie

**Ministère de la Famille,
des Aînés et de la Condition
féminine**
Sylvie Barcelo

Ministère du Conseil exécutif
André Dicaire
Marc Lacroix
Julien Lemieux

Morneau Sobeco
Serge Charbonneau
Julien Ponce

Osler Hoskin et Harcourt
Michel Benoit
Robert Yalden

PCI-Perrault Conseil inc.
Marc Chartrand
André Perrault

PricewaterhouseCoopers
Gilles Couture
Lise Simard

Régie des rentes du Québec
Carole D'Amours
Pierre Prémont

**Robert Daigneault cabinet
d'avocats**
Robert Daigneault

Roger Desrosiers, consultant
Roger Desrosiers

**Samson Bélair Deloitte
& Touche**
Laurent Carlier
Walter Moschella

Sphere Communication
Louis Boivin

Stikeman Eliot sencl.; s.r.l.
Michel Décary
Hubert T. Lacroix

**Université du Québec –
Régime de retraite**
Michel Montour

**Université Laval – Fonds
commun de placement des
Régimes de retraite**
Michel Toupin

Vérificateur général du Québec
Renaud Lachance

**Autres intervenants provenant
du milieu des affaires
ou cabinets privés**
Bernard Dupré
Raynald Gasse

Équipe des professeurs de l'Université Laval

Michel Audet, Jean Bédard, Marc Bélanger, Gilles Bernier, Jean Boivin, Jean-Pierre Brun, Mario Cayer, Daniel Coulombe, Raymonde Crête, Yvon Gasse, Stéphane Gauvin, Yves Gendron, Maurice Gosselin, Jacques Grisé, Paule Halley, Paul-André Lapointe, Hélène Lee-Gosselin, Benoît Montreuil, Jacques Racine, Jacques St-Pierre, Zhan Su

Équipe des professeurs des autres universités

HEC Montréal

Marcel Côté
Laurent Lapierre
Francine Séguin

Université d'Ottawa

Gilles Paquet

École nationale d'administration publique

Guy Morneau

Équipe des conférenciers du Collège

Claude Béland, Charles Chamard, Yvon Charest, Robert Després, Guy Doucet, Claude Gariépy, François Gilbert, Renaud Lachance, Michel Lavigne, Jean-Yves Leblanc, Guylaine Leclerc, Henri-Paul Rousseau et Guylaine Saucier

Des experts convaincus

« Le Collège des administrateurs de sociétés est bien plus qu'un programme de développement de compétences, c'est un lieu d'échanges privilégié entre théoriciens et praticiens. Même un enseignant d'expérience sort gagnant chaque fois qu'il participe à un module. Comment faire autrement dans un forum où les participants ont plus de 250 ans d'expérience sur le terrain ... comment ne pas tous en sortir plus compétents, mieux aguerris, et un brin plus sages... »

Gilles Paquet

Chercheur au Centre d'études en gouvernance
de l'Université d'Ottawa
Intervenant au Collège des administrateurs de sociétés

« Nos sociétés rechercheront de plus en plus des administrateurs compétents capables de jouer leur rôle dans le respect des règles d'une saine gouvernance tout en apportant la contribution souhaitée au niveau du fonctionnement et du développement de l'entreprise.

Si vous voulez être de ceux-là, le programme du Collège des administrateurs de sociétés est un des moyens sûrs pour y parvenir car vous acquerez des connaissances et vous vivrez des expériences qui vous permettront de répondre pleinement et efficacement à l'appel. »

Robert Després

Président, Placements DRM Inc.
Intervenant au Collège des administrateurs de sociétés

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS



Photos du premier anniversaire du CAS.

Mission accomplie

« Il y a un an, le 17 mars 2005, on annonçait un projet ambitieux, aujourd'hui on souligne un grand succès grâce à un effort collectif important et bien orchestré entre les partenaires fondateurs, les partenaires associés, les professeurs et les intervenants, la direction, le conseil d'administration et la FSA. »

Extrait du discours prononcé par Yvan Richard, président du conseil d'administration et chef de la direction du CAS

« Pour la Faculté des sciences de l'administration, le Collège des administrateurs de sociétés est le reflet de notre préoccupation pour les questions de bonne gouvernance, d'éthique et de responsabilisation de la profession de gestionnaire et d'administrateur. C'est pourquoi nous sensibilisons et formons des gestionnaires qui portent en eux les valeurs d'un monde des affaires où l'éthique, le savoir-être et la responsabilisation sous-tendent la création de la richesse. Nous sommes très heureux d'avoir réalisé cette première année d'activités. Celle-ci nous a permis de confirmer que le besoin de perfectionnement est bien réel, et que notre offre correspond bien aux attentes et aux besoins de la société. »

Extrait du discours prononcé par Robert W. Mantha, doyen de la Faculté des sciences de l'administration (FSA) de l'Université Laval.

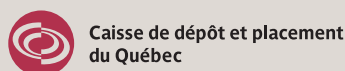


Merci à tous nos partenaires !

UNE MARQUE DE RECONNAISSANCE POUR LEUR APPUI INDISPENSABLE

Le Collège des administrateurs de sociétés tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement et leur contribution tout au long de cette première année d'existence marquée par le développement d'une offre de formation unique en gouvernance de sociétés. Grâce à nos nombreux partenaires, nous pourrons poursuivre la mise en place et la promotion de cette offre de formation prônant le partage des savoirs pour les administrateurs de sociétés sensibilisés aux notions de bonne gouvernance.

PARTENAIRES FONDATEURS



Associés OR



Associés ARGENT



Autres





COLLÈGE DES
ADMINISTRATEURS
DE SOCIÉTÉS

Collège des administrateurs de sociétés

Faculté des sciences de l'administration
Pavillon Palasis-Prince
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
info@cas.ulaval.ca
www.cas.ulaval.ca

Téléphone : 418 656-2630

PARTENAIRES FONDATEURS



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences
de l'administration



Caisse de dépôt et placement
du Québec



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Ministère
du Conseil exécutif

Québec 